



PROCÈS-VERBAL DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE RACINE

---

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 28 JANVIER 2021

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de Racine, tenue le 28 janvier 2021 à 10 h par visioconférence.

Sont présents : Maire Christian Massé  
Conseiller district N° 1 Nicolas Turcotte  
Conseillère district N° 4 Lorraine Denis  
Conseiller district N° 5 Adrien Steudler  
Conseiller district N° 6 Simon Desautels

Absents : Conseiller district N° 2 Mario Côté  
Conseiller district N° 3 André Courtemanche

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Assiste également à la séance, par visioconférence :

Lyne Gaudreau, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Tous les membres du conseil ont reçu l'avis de convocation prévu par la loi.

Les membres présents forment le quorum.

**Séance du conseil tenue par visioconférence**

2021-01-018

Sous la recommandation du Ministère de la Santé publique et des Services sociaux, de ne pas socialiser afin de protéger la santé de la population concernant la propagation de la COVID-19, il est permis au conseil de siéger à distance.

Donc, il est proposé que la présente séance soit tenue par visioconférence.

Il est proposé par Madame Lorraine Denis, conseillère et résolu à l'unanimité des conseillers présents de tenir la séance par visioconférence.

---

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET PRÉSENCES**

La séance extraordinaire est ouverte à 10 h 01 par Monsieur Christian Massé, maire de Racine.

Madame Lyne Gaudreau, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**3. RÉOLUTION**

**3.1** Résolution concernant la réalisation des travaux de voirie sur les chemins de la Grande-Ligne et Maricourt

**4. PÉRIODE DE DISCUSSIONS ET DE QUESTIONS (30 MINUTES MAXIMUM)**

**5. LEVÉE DE LA SÉANCE**

---

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

2021-01-019

CONSIDÉRANT

la lecture de l'ordre du jour par Madame Lyne Gaudreau, directrice générale et secrétaire-trésorière.



Il est proposé par Madame Lorraine Denis, conseillère et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le projet d'ordre du jour soit accepté et rédigé tel que présenté.

### 3. RÉSOLUTION

2021-01-020

#### 3.1 Résolution concernant la réalisation des travaux de voirie sur les chemins de la Grande-Ligne et Maricourt

ATTENDU QUE des travaux de réfection ont été effectués sur les chemins de la Grande-Ligne et Maricourt;

ATTENDU QUE l'ensemble des travaux a été exécuté et qu'une inspection des travaux a été effectuée par les représentants de la Municipalité de Racine, l'ingénieur consultant de la firme EXP, M. Frédéric Blais et le représentant de l'entrepreneur Germain Lapalme et Fils inc., M. Olivier Néron;

ATTENDU QU'UN certificat provisoire des ouvrages incluant une liste de malfaçons et/ou d'ouvrages inachevés a été remis à l'entrepreneur et la Municipalité par l'ingénieur consultant

Il est proposé par Madame Lorraine Denis, conseillère et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité de Racine reconnaisse que tous les travaux ont été réalisés à l'exception de la liste des malfaçons et/ou des ouvrages inachevés, jointe au certificat de réception provisoire des ouvrages, lesquels devront être réalisés avec diligence par la firme Germain Lapalme et Fils inc.

#### PÉRIODE DE DISCUSSIONS ET DE QUESTIONS (30 MINUTES MAXIMUM)

Aucune question

### 4. LEVÉE DE LA SÉANCE

2021-01-021

Tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance ayant fait l'objet de discussions ou de résolutions, le cas échéant.

Madame Lorraine Denis, conseillère propose la levée de la séance à 10 h 03.

\_\_\_\_\_  
Christian Massé  
Maire

\_\_\_\_\_  
Lyne Gaudreau  
Directrice générale et secrétaire-trésorière